

# POURQUOI INDIQUER VOS SOURCES D'INFORMATION ?

- ➔ Ajouter de la crédibilité
- ➔ Assurer une rigueur scientifique
- ➔ Permettre la validation de l'information par le lecteur ou la lectrice
- ➔ Respecter les droits d'auteurs

## QUAND INDIQUER VOS RÉFÉRENCES ?



Pour rendre justice au travail des auteurs, il est nécessaire d'indiquer vos références lorsque vous empruntez :



- ➔ Une idée, une opinion ou un argument provenant d'une autre personne, sous forme de citation ou de paraphrase
- ➔ Une information appuyée par un spécialiste du sujet
- ➔ Des données statistiques, des graphiques, des images, etc.



### RAPPEL

Les auteurs que vous choisissez de citer peuvent être des individus, mais également des organisations (ex. ONU, Gouvernements).